# Actualités en droit social

**Vendredi 3 décembre 2021**
**de 9h15 à 17h30**

eurojuris.fr

**Animé par :**

**Paul-Henri ANTONMATTEI**
Professeur à l'Université Montpellier I,
Doyen honoraire de la Faculté de droit et de science politique

**Organisé par :**

**Guillaume BOULAN**
Responsable de la Commission Droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

**Horaires :**

9h15 / 12h45 – 14h / 17h30
**Soit 7 heures de formation**

**Lieu :**

**Siège d'Eurojuris**
45 Quai des Grands Augustins
75006 Paris

**Spécialités / compétences :**

Droit du travail
Droit de la protection sociale

**Public visé**

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires, DRH
Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

**Pré-requis**

Toutes formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

**Renseignements :**

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

**Prise en charge :**

Eurojuris France est organisme de formation référencé DATADOCK. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

*Validité du programme du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 – Version 1*

EUROJURIS FRANCE

## Programme du séminaire

**Objectifs : Mise à jour des connaissances en droit du travail : analyse des dernières actualités législatives et jurisprudentielles.**

***Programme pédagogique de la journée :***

- **Dialogue social et transition écologique**
- **Présentation de la réforme de la santé au travail**
- **Télétravail**
- **Covid-19 et droit du travail : actualisation**
- **Actualité jurisprudentielle**

# Actualités en droit social

**Vendredi 3 décembre 2021**
**de 9h15 à 17h30**

eurojuris.fr

## Animé par :

**Paul-Henri ANTONMATTEI**
Professeur à l'Université Montpellier I,
Doyen honoraire de la Faculté de droit et de science politique

## Organisé par :

**Guillaume BOULAN**
Responsable de la Commission Droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h / 17h30
**Soit 7 heures de formation**

## Lieu :

**Siège d'Eurojuris**
45 Quai des Grands Augustins
75006 Paris

## Spécialités / compétences :

Droit du travail
Droit de la protection sociale

## Public visé

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires, DRH
Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

## Pré-requis

Toutes formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de formation référencé DATADOCK. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

*Validité du programme du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 – Version 1*

EUROJURIS FRANCE

### *Déroulé horaire de la journée :*

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Dialogue social et transition écologique
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Réforme de la santé au travail
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : Covic-19 et droit du travail puis actualités jurisprudentielles en droit social
- 17h15-17h30 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

### *Méthode de formation utilisée :*

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

### *Référent Handicap :*

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

### *Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?*

Avec la crise sanitaire, nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom.
Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

## Inscription

- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- ❑ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences … ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : …….

Cabinet - Société: ..... Profession : ……..

**Modalités d'inscription / d'annulation :**

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.eurojuris.fr/formations.htm. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.